

Motocross Des Régions Dimanche 24 septembre 2006

St-Apollinaire



Quelle est la région du Québec la plus fertile en pilote de motocross ? C'est ce que nous serons lors du MXDR le dimanche 24 septembre à St-Apollinaire. Le principe est simple : Les 3 meilleurs pilotes de chaque conté (région) du Québec s'affronteront dans un format de style MXDN où les cinq meilleurs des six résultats individuels détermineront l'équipe championne du Québec.

La compétition est ouverte à tous les compétiteurs de la province sans égard à leur allégeance (CQMX, CMA, CMRC, SLSJ).

Le coureur doit être résidents d'une région depuis au moins deux ans. Un coureur qui a déménagé depuis au moins deux ans peut choisir quelle région il représentera.

D'ou viennent les meilleurs en motocross au Québec ? Qui représentera fièrement sa région ?

En date du 24 février, les 20 régions sont :

- 1. Amiante ouest
- 2. Amiante est
- 3. Beauce Nord
- 4. Lotbinière
- 5. Chaudières est
- 6. Chaudières ouest
- 7. Québec ouest
- 8. Québec est
- 9. Ile d'orléans
- 10. Bas St-Laurent
- 11. Matane
- 12. Baie des chaleurs-Gaspésie
- 13. Côte Nord
- 14. Charlevoix
- 15. Haute Mauricie
- Beauce-Sud
- 17. Lac-Etchemin
- 18. Portneuf
- 19. Bois-Francs
- 20. Abitibi

Principe

Chaque région est pré-établie par les officiels du Challenge Québec et devra être inscrite au moins 48 heures avant la course, soit le 22 septembre 2006.

La division de la province en régions est faite dans le but d'avoir la meilleure parité possible entre les équipes. Certaines régions fertiles en coureurs seront sous divisées dans la même optique soit d'avoir la meilleure parité possible.

Le choix des pilotes pour une équipe est simple. Peu importe la classe du coureur, c'est la vitesse pure qui compte. Donc un pilote 85cc pourrait représenter sa région quoiqu'il sera désavantagé.

Le format est le suivant :

- 20 régions
- 3 coureurs par région.
- 3 classes, MX1, MX2 et Open (moto au choix)
- Un coureur par région par classe
- Au total, 60 coureurs.
- Un coureur ne peut pas changer de classe suite aux pratiques et pour le reste de la journée.
- Un coureur ne peut pas participer dans les 3 courses (une seule classe).
- 3 manches de 15 min. + 1 tour.
- 40 coureurs par manche
- 13h00 : Manche no. 1, MX2 + Open (15 min. + 1 tour)
- 13h30 : Défi Père-fils #1 (10 min. + 1 tour)
- 14h00 : Manche no. 2, MX2 + MX1 (15 min. + 1 tour)
- 13h30 : Défi Père-fils #2 (10 min. + 1 tour)
- 15h00 : Manche no. 3, MX1 + Open (15 min. + 1 tour)

Le staging se fera de la façon suivante. La Manche no.1 se fera au hasard. Un seul des deux coureurs par équipe, pigera pour la place sur la grille. Ensuite la décision stratégique de placer un ou l'autre coureur selon la position pigée appartient à l'équipe. Pour la position du deuxième coureur, on reprendra la même ordre que les 20 premiers.

Entre chaque manche du MXDR, Le défi père-fils / fille sera présenté pour donner 45 minutes de répit aux coureurs du MXDR.

RÉSULTATS

Procédure

- Le vainqueur d'une course est le coureur qui franchit le premier la ligne d'arrivée. Les coureurs qui suivent seront arrêtés lorsqu'ils passent la ligne d'arrivée.
- 2. La prise de temps lors du franchissement d'une ligne de contrôle est enregistrée à l'instant où la partie la plus avancée du motocycle franchit la ligne.
- 3. Les courses se terminent officiellement à la fin du tour dans lequel le drapeau à damiers a été présenté au vainqueur.
- 4. Tous les coureurs seront classés dans leur ordre d'arrivée et selon le nombre de tours effectués, c.à.d. tous les coureurs qui terminent la course dans le même tour que le vainqueur seront classés dans l'ordre qu'ils passent la ligne d'arrivée, suivis des coureurs avec un tour en moins, puis deux tours en moins, et ainsi de suite. Un coureur doit franchir la ligne d'arrivée dans les 5 minutes qui suivent l'arrivée du vainqueur, c.à.d. les coureurs ont 5 minutes pour terminer le tour, sinon il ne sera pas pris en compte dans leur résultat. La procédure pour déterminer l'ordre dans les résultats des coureurs qui n'ont pas terminé le tour dans les 5 minutes après l'arrivée du vainqueur sera selon le nombre de tours effectués et, en cas d'ex æquo, selon leur ordre d'arrivée à la fin du tour précédent.
- 5. Dans le cas où, par erreur, le drapeau à damiers a été présenté après le temps officiel/la distance officielle, l'ordre d'arrivée sera déterminé par l'ordre dans la course lors du temps officiel/de la distance officielle.
- 6. Dans toute autre circonstance, comme celle de montrer le drapeau à damiers par erreur avant le temps officiel/de la distance officielle, l'ordre d'arrivée sera déterminé par l'ordre dans la course au moment où le drapeau à damiers a été présenté.
- 7. Des points sont attribués dans chaque Manche.
- 8. Le vainqueur de chaque course obtient un point, le second deux points, etc., en tenant compte des classes.
- 9. Les classes sont les suivantes : MX1, MX2 et open (moto au choix)

Le classement final du Motocross Des Régions est déterminé de la manière suivante :

- 1) L'équipe gagnante du Motocross Des Régions est celle qui a obtenu le total de points le plus bas en additionnant les cinq meilleurs résultats (sur 6) de ses coureurs, en tenant compte des classes:
- 2) En cas d'égalité, les résultats seront établis de la façon suivante :
- a) L'équipe dont les coureurs ont obtenu le plus grand nombre de premières places, deuxièmes places, etc. parmi les cinq meilleurs résultats;

b) L'équipe dont les coureurs ont obtenu le plus grand nombre de premières places, deuxièmes places, etc. dans la dernière manche; c) L'équipe dont les coureurs ont obtenu le plus grand nombre de premières places, deuxièmes places, etc. dans la deuxième manche; d) L'équipe dont les coureurs ont obtenu le plus grand nombre de premières places, deuxièmes places, etc. dans la première manche. e) Si, toutefois, l'égalité subsiste, les équipes en question seront

classées à égalité;

- 3) Ces résultats seront complétés en additionnant les équipes n'ayant pas obtenu cinq résultats. Une DNF ou DNS donnera 20 pts. Pour ces équipes, le même système de classement et départage des ex aequo sera utilisé.
 - a) Tous les résultats doivent être homologués par le Challenge Québec.
 - b) Les résultats seront officiels qu'au terme du délai de réclamation.
 - c) Si un appel est interjeté, les résultats ne peuvent pas être considérés comme définitifs avant qu'une décision ne soit prise par le Challenge Québec.
 - d) Si un appel est interjeté contre la décision du Challenge Québec, les résultats ne seront considérés comme définitifs avant qu'une décision finale ne soit prise par l'organe compétent.

L'équipe gagnante se méritera la coupe de MXDR qui sera en leur possession jusqu'au prochain Motocross Des Régions en 2007. Les coureurs obtiendront également des pages de publicité sur le site web du Challenge Québec.